



**LE PROJET DE PROCÈS-VERBAL DE LA 44E RÉUNION VIRTUELLE DU COMITÉ EXÉCUTIF DU FORUM AFRICAIN POUR LA RÉGLEMENTATION DES SERVICES PUBLICS (AFUR), TENUE LE 11 AOÛT 2020.**

**POINT 1**  
**ALLOCUTIONS DE BIENVENUE ET D'EXCUSES**

1.1 La 44e réunion du Comité exécutif (ExCo) s'est tenue le 11 août 2020. Il s'agissait d'une réunion virtuelle. Voici le procès-verbal des délibérations de la réunion. Le Président de l'AFUR, Dr Honoré Demenou Tapamo, ARSEL, Cameroun, s'est présenté et a déclaré la réunion ouverte.

1.2 La Secrétaire exécutive, Mme Debbie Roets, a confirmé que le quorum était atteint et que la réunion, dûment convoquée conformément aux statuts, était donc prête à poursuivre les travaux de la journée.

1.3 Le Président a souhaité la bienvenue à tous les membres présents. La réunion sur zoom est enregistrée.

**Membres présents en ligne:**

|     |                            |          |                |                |
|-----|----------------------------|----------|----------------|----------------|
| 1.4 | Dr. Honoré Demenou Tapamo  | ARSEL    | Cameroun       | Vice-président |
|     | M. Shalman Etutu           | ARSEL    | Cameroun       | Membre         |
|     | Adv Motlatsi Ramafole      | LEWA     | Lesotho        | Membre         |
|     | M. Francois Robinson       | ECB      | Namibie        | Membre         |
|     | M. Francis AKA             | ANARE-CI | Côte d'Ivoire  | Membre         |
|     | M. Lee Okombe              | EPRA     | Kenya          | Membre         |
|     | M. Felix Epole             | ARMP     | Cameroun       | Membre         |
|     | Mme Beatrice Evou Nathilde | HPSF     | Cameroun       | Membre         |
|     | M. Stephane Djabang        | HPSF     | Cameroun       | Membre         |
|     | Mme Mama Dufie Ofori       | PURC     | Ghana          | Membre         |
|     | Mme Fiona Harrison         | NERSA    | Afrique du Sud | Membre         |
|     | Mme Crystal Gradwell       | NERSA    | Afrique du Sud | Membre         |
|     | M. Antou Gueye SAMBA       | CRSE     | Sénégal        | Membre         |

|  |   |  |                      |
|--|---|--|----------------------|
| 1.5  | <b>Étaient aussi présents en ligne :</b>  |  |                      |
|  | <b>Secrétariat AFUR :</b>   |  |                      |
|  | Mme Debbie Roets  | AFUR   | Afrique du Sud       |
|  | M. James Manda  | AFUR   | Afrique du Sud       |
|  | M. Moses Kadenge  | AFUR   | Afrique du Sud       |
|  |   |  | Secrétaire Exécutive |
|  |   |  | Directeur Technique  |
|  |   |  | Spécialiste NTIC     |
| 1.7  | <b>Excuses :</b>  |  |                      |
|  | Dr Collins Magalasi   | MERA   | Malawi               |
|  | Mme Nomalanga Sithole   | NERSA  | Afrique du Sud       |
|  |   |  | Membre (Président)   |
|  |   |  | Vice-président       |
| <b>POINT 2</b>   |   |  |                      |
| <b>ADOPTION DU PROJET D'ORDRE DU JOUR</b>  |   |  |                      |
| 2.1  | La Secrétaire exécutive a présenté le Projet d'ordre du jour à la 44e réunion du Comité exécutif et les membres ont été invités à examiner douze (12) points de l'ordre du jour.<br><b>(2_AFUR_44thExCo_DraftAgenda_doc1_11082020)</b>  | Le Projet d'ordre du jour de la 44ème réunion du Comité exécutif a été adopté.<br><b>(2_AFUR_44thExCo_DraftAgenda_doc1_11082020)</b>   | Président            |
| <b>POINT 3</b>   |   |  |                      |
| <b>ADOPTION DU PROJET DE PROCÈS-VERBAL DE LA 43E RÉUNION DU COMITÉ EXÉCUTIF TENUE LE 24 NOVEMBRE 2019 À PRETORIA, AFRIQUE DU SUD</b> |   |  |                      |
| 3.1  | Le procès-verbal de la 43e réunion du Comité exécutif <b>(3_AFUR_44eExCo_DraftMinutes43rdExCo_doc2_11082020)</b> qui s'est tenue le 24 novembre 2019, a été présenté virtuellement à la réunion. Le procès-verbal a été distribué aux membres de l'exécutif le 21 juillet pour commentaires et corrections. | Le procès-verbal de la 43e session du Comité exécutif a été proposé pour adoption. Le procès-verbal de la 43ème réunion du Comité exécutif a été approuvé par la réunion après avoir pris en considération les corrections.<br>Adopté : Mme Mama Dufie Ofori, PURC, Ghana<br>Appuyé : Adv Motlatsi Ramafole, LEWA, Lesotho | Secrétariat          |
| 3.2  | Le procès-verbal a été approuvé en tant que compte rendu fidèle des délibérations sous réserve des corrections suivantes :  |  |                      |
| 3.3  | La désignation du président, M. Oumar Berthe, CREE, Mali, doit être corrigée.<br>Le nom de M. Paseka Khetsi, LEWA, a été mal orthographié.  |  |                      |

|  |  |  |                      |
|--|--|--|----------------------|
|  |  |  |                      |
| <b>POINT 4</b>   |  |  |                      |
| <b>QUESTIONS DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX PRÉCÉDENTS</b> |  |  |                      |
|  | <p>Les réponses aux questions découlant des procès-verbaux précédents sont préparées séparément et présentées sous un point distinct.</p> <p>La Secrétaire Exécutive a fait savoir à la commission que :</p> <p>Le président a demandé que l'OPP soit distribué au Comité.</p> <p>Adv Motlatsi Ramafole, LEWA, a suggéré que le contrat de la Secrétaire exécutive soit prolongé pour une période de douze (12) mois, se terminant</p> <p>M. Stéphane Djabang, HPSF, a suggéré que la description de poste du SE soit distribuée au Comité exécutif.</p> |  |                      |
| <b>POINT 5</b>   |  |  |                      |
| <b>RAPPORT DU SECRÉTARIAT</b>                            |  |  |                      |
| 5.1  | La Secrétaire exécutive a présenté le rapport du Secrétariat selon le document <b>(5_AFUR_44thExCo_SecretariatReport_doc4_11082020)</b> à la réunion.  | Le Rapport du Secrétariat <b>(5_AFUR_44thExCo_SecretariatReport_doc5_11082020)</b> a été adopté par la réunion après examen du Rapport de gestion. | Secrétaire exécutive |
| 5.2  | Le Président, le Dr Honore Tapamo, a signalé que les statistiques du site web ont chuté au cours des derniers mois. La SE a déclaré que le Secrétariat avait supposé que cela était dû à la pandémie de Covid-19.  | Adopté : M. Francis AKA, ANARE, Côte d'Ivoire<br>Appuyé : Mme Mama Dufie Ofori, PURC, Ghana.   |                      |
| 5.3  | Mme Fiona Harrison s'informe de la date à laquelle la décision sera prise de tenir la conférence de manière virtuelle. La SE a répondu qu'en raison du protocole de voyage des pays membres, une décision exécutive devrait être prise à la mi-septembre.  |  |                      |
| 5.4  | M. Stéphane Djabang, a demandé que l'appel à communication soit envoyé une nouvelle fois aux membres ainsi que les résultats de l'atelier sur la Gouvernance d'entreprise. La SE a déclaré que les deux documents ont été envoyés à tous les membres mais qu'ils seront redistribués.  |  |                      |
| 5.5  | M. Francis AKA, ANARE, a demandé où en était l'AFUR dans l'obtention de la reconnaissance officielle de la CUA. La SE a répondu en précisant   |  |                      |

|  |   |  |                      |
|--|---|--|----------------------|
|  | qu'un travail important avait été effectué ces dernières années mais qu'aucune réponse n'avait été reçue. Une lettre a été adressée directement au Président de la CUA ainsi que par l'intermédiaire du Département de l'énergie de la CUA, mais aucune correspondance n'a été reçue de leur part. La SE demande si l'ANARE a toujours des contacts avec la CUA.  |  |                      |
| <b>POINT 6</b><br><b>RAPPORT DE GESTION POUR LE MOIS TERMINÉ LE 30 juin 2020</b> |   |  |                      |
| 6.1  | La Secrétaire exécutive a présenté le Rapport de gestion pour la période se terminant le 30 juin 2020, en soulignant que le plus grand défi était le non-paiement des cotisations des membres. Il y a de la trésorerie pour quatre mois. Sur les 27 factures envoyées, 9 membres ont payé.  | Le Rapport de gestion <b>(6_AFUR_43rdExCo_ManagementReport_doc6_24_112019)</b> a été adopté par la réunion en même temps que le Rapport du Secrétariat.<br>Adopté : M. Francis AKA, ANARE, Côte d'Ivoire<br>Appuyé : | Secrétaire exécutive |
| 6.2  | La SE a présenté une lettre reçue de la NERSA concernant leurs cotisations, dans laquelle ils demandent à payer 50% de leurs cotisations. La pandémie a eu un effet négatif sur le taux de collecte des cotisations de la part de Petroleum and Electricity.  |  |                      |
| 6.3  | Elle a également déclaré que le calcul des cotisations doit être revu car le solde des cotisations n'est pas équitable. La CREG et le NERC ont tous les deux cessé de payer en raison de l'insuffisance de leurs moyens financiers. La NERSA paie actuellement 50 % de plus que le membre moyen. Elle a suggéré qu'un comité ad hoc soit créé pour examiner le calcul et ne pas attendre le Plan Stratégique. |  |                      |
| 6.4  | Mme Mama Dufie Ofori, PURC, a déclaré que le financement est la bête noire de l'AFUR et non une nouveauté. Elle a accepté qu'un comité ad hoc soit créé et qu'il réfléchisse de manière originale à des idées de financement, qu'il considère l'AFUR comme une ressource de consultation contre rémunération.   |  |                      |
| 6.5  | Il a été décidé d'établir un comité ad hoc pour examiner les cotisations des membres. Le comité sera composé de PURC, Ghana (président) ; ARSEL, Cameroun ; ARMP, Cameroun ; NERSA, Afrique du Sud ; CRSE, Sénégal.   |  |                      |

|   |   |  |  |
|---|---|--|--|
| 6.6   | Adv Motlatsi Ramafole, LEWA a déclaré qu'il n'y avait pas de problème à demander à la NERSA les 50% mais a déclaré qu'il fallait être prudent dans l'établissement d'un précédent de report des cotisations. Il a déclaré que tous les régulateurs ont été affectés par le Covid-19 et qu'ils reconnaissent que la NERSA paie plus que les autres membres mais que les membres doivent être encouragés à payer leurs cotisations. |  |  |
| 6.7   | Mme Fiona Harrison, de la NERSA, a dit au comité que la NERSA ne pouvait pas payer les cotisations telles que facturées. La NERSA a demandé une réduction de 50 % de ses cotisations pour 2020.   |  |  |
| 6.8   | M. Francis AKA, ANARE, a suggéré que le comité en charge des cotisations fasse une proposition qui pourra être discutée lors de la prochaine réunion du Comité exécutif.  |  |  |
| 6.9   | Le Président a précisé que le Comité exécutif n'avait pas le pouvoir de modifier les cotisations car toute modification devait être ratifiée par l'Assemblée générale annuelle. Le Comité exécutif pourrait toutefois accorder à la NERSA une réduction temporaire de 50 %.   |  |  |
|   | Il est résolu que le comité ad hoc sur les cotisations des membres révise la formule utilisée et soumette des propositions au Comité exécutif pour discussion et ratification par l'Assemblée générale annuelle.  |  |  |
| <b>POINT 7</b>  |   |  |  |
| <b>PROPOSITION RELATIVE AUX COTISATIONS DES MEMBRES</b>   |   |  |  |
| 7.1   | Ce point de l'ordre du jour a été traité au point 6, Rapport de gestion.  |  |  |
| <b>POINT 8</b>  |   |  |  |
| <b>RETOUR D'INFORMATION DU RESPONSABLE TECHNIQUE SUR L'ÉTAT DES COMITÉS ET PROJETS SECTORIELS</b> |   |  |  |
| 8.1   | Le Directeur technique a présenté le rapport conformément au document <b>(8_AFUR_44thExCo_Projects_revised-doc6_11082020)</b> à la réunion.   |  |  |
| 8.2   | Le Président a souhaité que les Notes Conceptuelles soient distribuées au Comité Exécutif, afin qu'elles puissent être partagées avec les différents Ministères des pays. Il a également déclaré que la plupart des   |  |  |

|   |   |                                 |  |
|---|---|---------------------------------|--|
| 8.3   | <p>autorités de régulation de l'eau et des transports siègent au sein des ministères, il serait donc souhaitable que les documents puissent être partagés avec eux.</p> <p>Mme Mama Dufie Ofori, PURC, est très heureuse que le Secrétariat fasse tous les efforts possibles pour partager les connaissances entre les secteurs. Elle demande où se situent les comités sectoriels au sein des projets. La SE a répondu que le Secrétariat devrait travailler en étroite collaboration avec les présidents des comités sectoriels. Le Directeur technique devrait se réunir chaque semaine avec les présidents.</p> |                                 |  |
| 8.4   | <p>Le Président a noté qu'il n'y avait aucune activité pour le secteur de la communication. La SE a répondu que ce secteur n'était pas du tout représenté à l'AGA et qu'aucun président sectoriel n'avait donc été élu, mais des efforts ont été faits pour atteindre les membres de ce secteur ainsi que le président précédent.</p>   |                                 |  |
| 8.5   | <p>Le Président a demandé s'il pouvait y avoir un secteur pour le pétrole. La SE a affirmé que rien n'empêchait le Comité exécutif de mettre en place un tel comité. Le Président a suggéré que cela soit examiné. Le DT a ajouté que le projet « Intégration en amont des Marchés Pétroliers » était un bon point de départ pour la création d'un Forum sur le Pétrole.</p>  |                                 |  |
| <b>POINT 9<br/>ÉTAT D'AVANCEMENT DE L'ÉLABORATION DU PLAN STRATÉGIQUE</b> |   |                                 |  |
| 9.1   | <p>Le Président, le Dr Honoré Demenou Tapamo, a fait une présentation Power Point à la réunion, soulignant les progrès réalisés et la voie à suivre, en identifiant les lacunes du plan actuel.</p>   | Le Comité exécutif a pris note. |  |
| 9.2   | <p>Le Président attend que le Secrétariat envoie les adresses des parties prenantes afin qu'elles puissent être contactées.</p>   |                                 |  |
| 9.3   | <p>Le Président a suggéré qu'une Équipe Stratégique soit formée, dont les membres seront les membres exécutifs et les parties prenantes.</p>  |                                 |  |
| 9.4   | <p>Un questionnaire a été élaboré et sera envoyé à tous les membres et parties prenantes.</p>   |                                 |  |
| 9.5   |   |                                 |  |

|  |   |                                 |                      |
|--|---|---------------------------------|----------------------|
| 9.6  | M. François Robison, ECB, a demandé que la révision du plan stratégique soit partagée avec le Comité exécutif.  |                                 |                      |
| 9.7  | Il a été décidé qu'un comité ad hoc serait créé.<br><br>M. Antou Gueye SAMBA, CRSE, a commenté les activités du Plan Stratégique, et a demandé comment elles seraient entreprises et avec quelles ressources, ceci sera détaillé dans le plan d'action du Plan Stratégique.                 |                                 |                      |
| <b>POINT 10<br/>DIX-SEPTIÈME (17E) CONFÉRENCE ANNUELLE DE L'AFUR</b> |   |                                 |                      |
| 10.1   | La SE a donné une rétroaction sur les progrès de la 17e Conférence et AGA.  | Le Comité exécutif a pris note. | Secrétaire exécutive |
| 10.2   | MERA avait commencé les préparatifs, mais ce processus était lent en raison de la pandémie.   |                                 |                      |
| 10.3   | La Conférence pourrait prendre la forme d'une conférence virtuelle en raison de la pandémie. Une décision sera prise à la mi-septembre.   |                                 |                      |
| 10.4   | Un appel a été lancé aux membres pour qu'ils soumettent des communications.<br><br>M. Felix, ARMP, a demandé s'il y avait un parrainage pour le présentateur de la conférence. La SE a répondu que si la conférence était une conférence physique, la BAD sponsoriserait les présentateurs. |                                 |                      |
| <b>POINT 11<br/>QUESTIONS DIVERSES</b>                               |   |                                 |                      |
| 11.1   | Le Président a demandé au comité s'il y avait d'autres points à discuter.   |                                 |                      |



|   |   |  |  |
|---|---|--|--|
| 11.2  | Mme Béatrice Evou Nathilde, HPSF, a demandé s'il y avait une limite au nombre de membres participant au comité. Le Président a répondu qu'il n'y avait pas de limite. Il a ajouté que si les membres se portaient volontaires, ils étaient sûrs d'être présents. HPSF a répondu qu'ils seraient toujours disponibles pour servir.   |  |  |
| 11.3  | <p>M. Stéphane Djabang, HPSF, a estimé que les résultats de la conférence doivent être bien diffusés. Il a suggéré qu'ils soient imprimés et distribués à toutes les parties prenantes. La SE a répondu que tous les rapports et documents sont publiés sur le site web, et que le rapport était auparavant imprimé mais qu'il est devenu un rapport électronique en raison des finances. La Banque serait contactée pour voir si ce coût pourrait être inclus dans leur parrainage.</p> <p>M. Felix Epole, ARMP, a déclaré que la traduction française du logo de l'AFUR n'était pas correcte.</p> <p>Une résolution a été prise pour corriger le logo de l'AFUR. La traduction devrait se lire « Forum africain des régulateurs des services publics ».</p> |  |  |
| <b>POINT 12<br/>DATE DE LA PROCHAINE RÉUNION ET CLÔTURE</b> |   |  |  |
| 12.1  | The Chairman proposed to meet virtually on the 13 <sup>th</sup> October.  | La réunion a été clôturée par le Président le 11 août à 17h10. |  |
| 12.2  | Tous les points inscrits à l'ordre du jour étant épuisé, il ressort que tous les sujets et documents soumis à l'examen du Comité exécutif ont été approuvés et adoptés par l'ensemble des membres du Comité exécutif ici présents et que toutes les actions exécutées ont été passées en revue et approuvées par Comité exécutif.   |  |  |
| 12.3  | Puisqu'il n'y avait plus d'autres points à examiner, le Président a remercié tout le monde de leur participation et a clos la réunion.  |  |  |

---

**LA SECRÉTAIRE EXÉCUTIVE**

---

**LE PRÉSIDENT**